



2023

DOSSIER MECENAT

Les Vieilles Crosses DK

179A rue Gembloux – Appt 68
59240 DUNKERQUE

vieilles.crosses.dk@gmail.com

www.lesvieillesscrossesdk.fr

OBJET DE L'ASSOCIATION

- Renforcer les liens d'amitié qui unissent les anciens joueurs, les anciens dirigeants et anciens sympathisants du hockey dunkerquois
- Pratiquer le hockey sur glace entre anciens joueurs du hockey dunkerquois
- Perpétuer la mémoire des joueurs disparus
- Etablir une lien entre anciens joueurs et dirigeants du hockey dunkerquois
- Apporter une aide effective au développement du hockey sur glace de Dunkerque.



NOS OBJECTIFS

- 1 pratique mensuelle sur glace ouvertes aux adhérents
- 1 tournoi international amical extérieur par an
- Le tournoi international amical annuel des vieilles crosses, en juin, accueillant à la patinoire de Dunkerque de nombreuses autres équipes (2019 : 8 équipes, 4 pays représentés)
- Match annuel à Dunkerque contre d'autres Vieilles Crosses
- Match amical annuel contre Valenciennes
- Organisation de la Chapelle de Carnaval des Vieilles Crosses (février) et du repas annuel des membres des vieilles crosses (Noël)



L'ASSOCIATION EN QUELQUES CHIFFRES

Nombres d'adhérents	53 (2019) ... 49 (2022)
Cotisations	45€
Budget annuel	5 600€
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none">- Plus de 35 ans- Ne plus être licencié depuis 2 ans- Avoir joué en N1, N3

Les principaux revenus de l'association

COTISATIONS
(Frais d'inscriptions...)

MECENAT

ACTIONS MENEES
(Tournoi, Chapelle, ventes produits...)

Les principales dépenses de l'association

Locations de glaces
Entrainement mensuel

Locations de la patinoire
Tournoi annuel

Frais divers: Achat maillots et autres équipements...
Déplacements sur tournois

L'ORGANISATION DE L'ASSOCIATION



FRANTZ
DEWOLF

PRÉSIDENT



LAURENT
TENEUR
SÉCRÉTAIRE



MAURICE
ROZENTHAL

ÉVÈNEMENTS



FRANÇOIS
ROZENTHAL
TRÉSORIER



ALEX
MACHEN

PARTENARIATS



STEVE
BATAILLIE

LOGISTIQUE



SIMON
PRESLES

ÉVÈNEMENTS



LES MEMBRES



53 membres actifs en 2019

FAITS MARQUANTS

Organisation d'un match de Gala pour clôturer l'ancienne Patinoire Raffoux 1, en présence de Monsieur Vergriete et des élus, de l'ensemble des bénévoles et dirigeants ayant œuvrés depuis la création du Club en 1970, de plusieurs anciens joueurs marquants du Hockey de Dunkerque.



LES VIEILLES CROSSES DE DUNKERQUE VOUS INVITENT À

LA DÈR' À RÀFFOUX MATCH DE GALA



HOCKEY SUR GLACE
VENDREDI 21 JUIN 2019

Ouverture des portes dès 18H00 - Match à 19H30 avec la présence de nombreux anciens joueurs



Entrée libre - Participation financière volontaire sous forme de dons possible



FAITS MARQUANTS

Mise à l'honneur des personnalités marquantes du H.G.D. depuis la création de la patinoire de Dunkerque



FAITS MARQUANTS

Représentation des Vieilles Crosses lors d'un match inaugural de la nouvelle patinoire Raffoux 2, à l'initiative de la mairie de Dunkerque, en levée de rideaux du match Dunkerque – Amiens.



1^{ER} TOURNOI HOCKEY CLUB DE FRANCE - DUNKERQUE



LE HOCKEY CLUB DE FRANCE A ORGANISÉ SON 1^{ER} TOURNOI À DUNKERQUE

Publié le vendredi, 01 juillet 2016 11:42

Dans le but de réunir ses membres, le Hockey Club de France a décidé d'organiser un tournoi d'anciens joueurs tous les ans. La première édition a eu lieu les 25 et 26 juin 2016 à Dunkerque avec la collaboration de l'association des "vieilles crosses DK Hockey". Ce week-end a été l'occasion de vivre de très bons moments de convivialité entre "anciens combattants" avec notamment une "soirée de gala" sur le thème du **Championnat du Monde 2017**. Plus que jamais, la famille du hockey continue de se rassembler "Ensemble pour 2017" ! Sur les bases de ce premier événement réussi, grâce notamment au superbe travail des vieilles crosses de Dunkerque, le Hockey Club de France est déjà en train d'étudier les lieux possibles pour l'édition 2017.

[Cliquez ici pour accéder au site officiel du Hockey Club de France](#)

[Partager 237](#) [Twitter](#)

TAILLE DU TEXTE [E-MAIL](#) [IMPRIMER](#)

La première édition du tournoi du Hockey Club de France s'est déroulée dans une atmosphère festive à Dunkerque

SITE FFHG

Actualités CM 2017

vendredi, 01 juillet 2016 11:42

[E-MAIL](#) [IMPRIMER](#)

LE HOCKEY CLUB DE FRANCE A ORGANISÉ SON 1^{ER} TOURNOI À DUNKERQUE

Dans le but de réunir ses membres, le Hockey Club de France a décidé d'organiser un tournoi d'anciens joueurs tous les ans. La première édition a eu lieu les 25 et 26 juin 2016 à Dunkerque avec la collaboration de l'association des "vieilles crosses DK Hockey". Ce week-end a été l'occasion de vivre de très bons moments de convivialité entre "anciens combattants" avec notamment une "soirée de gala" sur le thème du **Championnat du Monde 2017**. Plus que jamais, la famille du hockey continue de se rassembler "Ensemble pour 2017" ! Sur les bases de ce premier événement réussi, grâce notamment au superbe travail des vieilles crosses de Dunkerque, le Hockey Club de France est déjà en train d'étudier les lieux possibles pour l'édition 2017.

SITE LIGUE MAGNUS

HOCKEY HEBDO

[Accueil](#) [Editorial](#) [Liens](#) [Stages et Tournois](#) [Boutique](#) [Petites annonces](#) [Partenaires](#) [Nos flash infos](#) [RSS](#) [Nous contacter](#)

Nouvelle Collection Printemps Été 2017

MAT DE MISAIN

[Armor-lux](#) [CHUBLOT](#) [Helly Hansen](#) [SAINT LAURENT](#)

[Infos Championnats](#) [Calendriers](#) [Résultats](#) [Classements](#) [Statistiques](#) [Infos Clubs](#) [Recherche site](#) [OK](#)

HCF - 1^{er} tournoi des Légendes

Organisation du 1^{er} tournoi des Légendes par le Hockey Club de France, description et modalités d'inscription.

La rédaction, Hockey Hebdo

[J'aime 50](#) [Twitter](#)

Le but du « Tournoi des Légendes » est double.

- Le premier est de rassembler les gens physiquement autour de la passion commune qui nous anime tous : le Hockey. Pour cela, rien ne vaut le plaisir de se retrouver dans un vestiaire et sur une patinoire.
- Le deuxième est lié aux fondements du projet HCF lui-même : mettre les différentes générations de hockeyeurs en relation, afin de permettre l'enrichissement mutuel et l'entraide.

Vous trouverez, ci-dessous, les éléments nécessaires pour les inscriptions à ce premier tournoi.

Les critères doivent être en cohérence avec ceux du HCF, sont les suivants :

- Niveau de jeu : avoir évolué au minimum au niveau junior élite
- Âge : 35 ans et plus
- Nombre minimum de joueurs : 11 (10 joueurs de champs + 1 gardien) – Il n'y a pas de limite maximum
- Chaque joueur devra avoir soit une licence fédérale, soit une assurance RC valide

Pour inscriptions et renseignements complémentaires s'adresser à vieilles.crosses.dk@gmail.com

SITE HOCKEY HEBDO

MANIFESTATIONS INTERNATIONALES

2017/18/19: VC / Hollande



Jun 2017: VC / Suisse



Mai 2018: Tournoi en Suisse



Sept 2022: VC / Olds Sticks Toronto



Jun 2022: La Prem's



MANIFESTATIONS PASSÉES

Juin 2020 - 1^{er} Beach Hockey



Juillet 2022: 2eme participation des VC à la brocante de Malo



Mai 2022: contrôle équipements des jeunes participants au Scooby ice



Février 2023 - Chapelle des VC



NOS ENGAGEMENTS ENVERS NOS MÉCÈNES

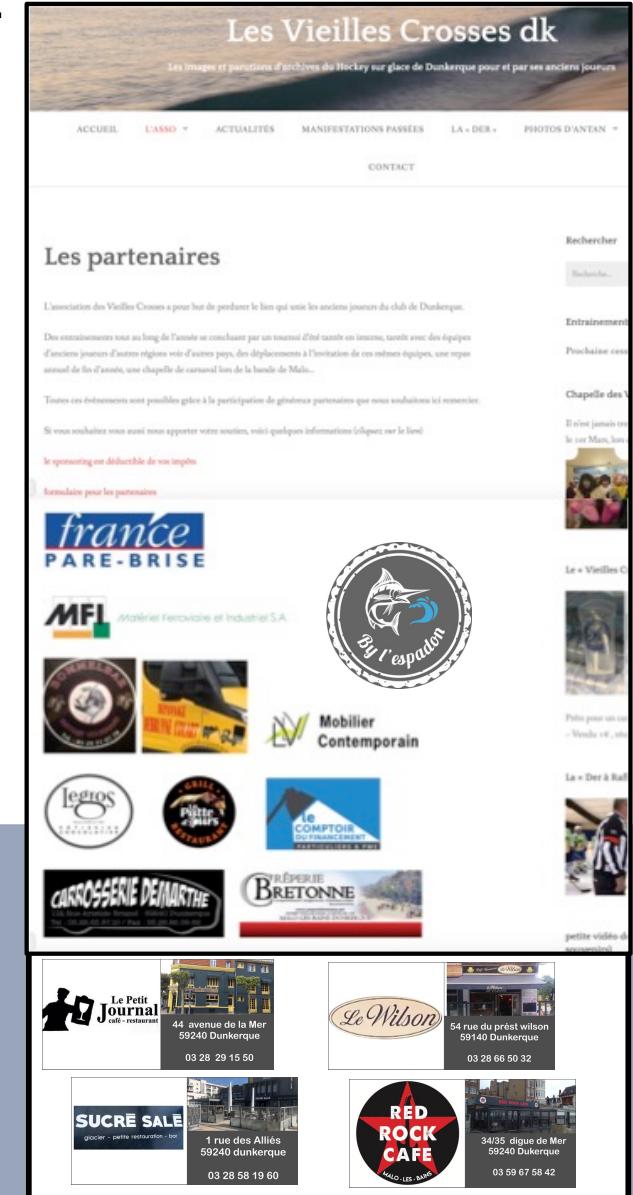
L'association des Vieilles crosses s'engage à communiquer le plus souvent possible l'identité de votre entreprise sous différentes formes:

En Encourageant les membres de l'association à avoir recours aux services proposés par les partenaires

Grâce à des liens et des mises en avant sur notre site internet et notre page Facebook: www.lesvieillesscrossesdk.fr

Grâce à des visuels sur le grand écran de la patinoire accompagnés d'annonces micro lors de nos manifestations telles que notre tournoi annuel de juin qui se déroule sur l'ensemble d'un week-end

Grâce à la mise à disposition de vos cartes de visite sur nos manifestations



The screenshot shows the homepage of the website 'Les Vieilles Crosses dk'. The header features a banner with a black and white photo of a hockey game and the text 'Les Vieilles Crosses dk' and 'Les images et partitions d'archives du Hockey sur glace de Dunkerque pour et par ses anciens joueurs'. Below the banner is a navigation bar with links: ACCUEIL, L'ASSO, ACTUALITÉS, MANIFESTATIONS PASSÉES, LA « DER », PHOTOS D'ANTAN, and CONTACT. A search bar is on the right. The main content area is titled 'Les partenaires' and contains a paragraph about the association's purpose and a list of partners with their logos. The partners include: france PARE-BRISE, MFI Ateliers Fémociaux et Industriel S.A., Bi l'espardon (a circular logo with a fish), Mobilier Contemporain, Legros, Le Comptoir de l'Assurance et de l'Assistan, CARROSSERIE DEMARCHE, BRETONNE, Le Petit Journal - restaurant, Le Wilson, SUCRE SALE, 1 rue des Alliés, and RED ROCK CAFE. On the right side of the page, there are sidebar links for 'Rechercher', 'Entrainement', 'Prochaine cér', 'Chapelle des V', 'Il n'est jamais trop', 'Le « Vieilles C', 'Le Petit J', 'Prix pour un ca', 'Vente et', 'Le « Der à Raff', 'petite vidéo d', and 'petite vidéo d'.

**VOS VISUELS SUR GRAND ECRAN LORS DE NOTRE TOURNOI ANNUEL
+ ANNONCES MICRO + CARTES DE VISITE**



LE MECENAT EST DEDUCTIBLE DE VOS IMPOTS

Le mécénat est un soutien matériel ou financier apporté par une entreprise, sans contrepartie, à un organisme sans but lucratif pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

En d'autres termes, le mécénat consiste à faire un don à un organisme d'intérêt général (ex : une association) pour la conduite de ses activités, sans attendre en retour de contrepartie équivalente.

Intérêt fiscal (Source : <http://www.culture.gouv.fr>)

- **Pour les entreprises : 60% de réduction d'impôt** plafonnés à 0,5% du chiffre d'affaire, avec possibilité, en cas de dépassement de ce seuil, de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants.

Pour le mécénat en nature, le montant susceptible d'être déduit est égal à la valeur en stock pour les biens qui figurent dans un compte de stock.

Les contreparties (entrées gratuites, mise à disposition d'espaces, etc.) en termes de communication sont admises à hauteur de 25% du montant du don, sans plafonnement.

- **Pour les particuliers : 66 % de réduction d'impôt** plafonnés à 20% du revenu imposable.

LE MECENAT

Pour tout action de mécénat, nous nous engageons à vous fournir un certificat qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôts pour votre mécénat

<p>Reçu au titre des dons à certaines organismes d'intérêt général Article 200, 238 bis et 978 du code général des impôts (CGI)</p> <p>Bénéficiaire des versements</p> <p>Nom et dénomination : LES VIEILLES CROSSES DE DUNKERQUE Adresse : N°178A Rue de GAMBIEUX Code Postal : 59640 Commune : DUNKERQUE Objet : </p> <p>Cocher la case concernée (1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du _____ publié au Journal officiel du _____ association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont le montant a été reconnu d'utilité publique par arrêté en date du _____ <input type="checkbox"/> Fondation universitaire ou fondation partenariale mentionnée respectivement aux articles L. 719-12 et L. 719-13 du code de l'éducation <input type="checkbox"/> Etablissement d'entreprise : Organisme d'intérêt général Maison de France <input type="checkbox"/> Etablissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif <input type="checkbox"/> Organisme ayant pour objectif exclusif la promotion immobilière à la création d'entreprises <input type="checkbox"/> Association culturelle ou scientifique et d'établissement public reconnus d'Alsace-Moselle <input type="checkbox"/> Association ou organisme ayant principalement l'organisation de Festivals <input type="checkbox"/> Association fourvoyant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficultés ou portant secours à l'agriculture <input type="checkbox"/> Fondation de patrimoine ou fondation ou association qui affecte irrévocablement les dons à la Fondation du patrimoine, en vue de subventionner les travaux prévus par les conventions conclues entre la Fondation du patrimoine et les bénéficiaires des projets financés par le biais du code du patrimoine <input type="checkbox"/> Etablissement ou rectorat public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif <input type="checkbox"/> Entreprise d'insertion ou entreprise de travail temporaire d'insertion (articles L. 5132-5 et L. 5132-6 du code du travail) <input type="checkbox"/> Association intermédiaire (article L.5132-7 du code du travail) <input type="checkbox"/> Ateliers et chantiers d'insertion (article L.5132-10 du code du travail) <input type="checkbox"/> Centre de formation professionnelle (article L.5132-11 du code du travail) <input type="checkbox"/> Agence nationale de la recherche (ANR) <input type="checkbox"/> Société ou organisme ayant de recherche scientifique ou technique (2) <input type="checkbox"/> Autres organismes : _____ <p>(1) <input type="checkbox"/> Je déclare que les renseignements concernant l'organisme _____ sont exacts et sincères.</p> <p>Donateur</p> <p>Nom : _____ Prénom : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Code Postal : _____ Commune : _____</p> <p>Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des dons et versements ayant droit à réduction d'impôt, la somme de : _____ euros</p> <p>Somme en toutes lettres : _____</p> <p>Date du versement ou du don : _____</p> <p>Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article (3) : <input type="checkbox"/> 200 du CGI <input type="checkbox"/> 238 bis du CGI <input type="checkbox"/> 978 du CGI</p> <p>Forme du don :</p> <p><input type="checkbox"/> Acte authentique <input type="checkbox"/> Acte sous seing privé <input type="checkbox"/> Déclaration de don manuel <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Nature du don :</p> <p><input type="checkbox"/> Numéroté <input type="checkbox"/> Timbre de société cotée <input type="checkbox"/> Autres (4)</p> <p>En cas de don en numéraire, mode de versement du don :</p> <p><input type="checkbox"/> Remise d'espèces <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Virement, prélèvement, carte bancaire</p> <p>Date et signature : _____</p>	<p>Ref. n° 11800PA</p> <p>Nom d'ordre du reçu</p> <p>Reçu au titre des dons à certaines organismes d'intérêt général Article 200, 238 bis et 978 du code général des impôts (CGI)</p> <p>Bénéficiaire des versements</p> <p>Nom et dénomination : LES VIEILLES CROSSES DE DUNKERQUE Adresse : N°178A Rue de GAMBIEUX Code Postal : 59640 Commune : DUNKERQUE Objet : </p> <p>Cocher la case concernée (1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du _____ publié au Journal officiel du _____ association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont le montant a été reconnu d'utilité publique par arrêté en date du _____ <input type="checkbox"/> Fondation universitaire ou fondation partenariale mentionnée respectivement aux articles L. 719-12 et L. 719-13 du code de l'éducation <input type="checkbox"/> Etablissement d'entreprise : Organisme d'intérêt général Maison de France <input type="checkbox"/> Etablissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif <input type="checkbox"/> Organisme ayant pour objectif exclusif la promotion immobilière à la création d'entreprises <input type="checkbox"/> Association culturelle ou scientifique et d'établissement public reconnus d'Alsace-Moselle <input type="checkbox"/> Association ou organisme ayant principalement l'organisation de Festivals <input type="checkbox"/> Association fourvoyant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficultés ou portant secours à l'agriculture <input type="checkbox"/> Fondation de patrimoine ou fondation ou association qui affecte irrévocablement les dons à la Fondation du patrimoine, en vue de subventionner les travaux prévus par les conventions conclues entre la Fondation du patrimoine et les bénéficiaires des projets financés par le biais du code du patrimoine <input type="checkbox"/> Etablissement ou rectorat public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif <input type="checkbox"/> Entreprise d'insertion ou entreprise de travail temporaire d'insertion (articles L. 5132-5 et L. 5132-6 du code du travail) <input type="checkbox"/> Association intermédiaire (article L.5132-7 du code du travail) <input type="checkbox"/> Ateliers et chantiers d'insertion (article L.5132-10 du code du travail) <input type="checkbox"/> Centre de formation professionnelle (article L.5132-11 du code du travail) <input type="checkbox"/> Agence nationale de la recherche (ANR) <input type="checkbox"/> Société ou organisme ayant de recherche scientifique ou technique (2) <input type="checkbox"/> Autres organismes : _____ <p>(1) <input type="checkbox"/> Je déclare que les renseignements concernant l'organisme _____ sont exacts et sincères.</p> <p>Donateur</p> <p>Nom : _____ Prénom : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Code Postal : _____ Commune : _____</p> <p>Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des dons et versements ayant droit à réduction d'impôt, la somme de : _____ euros</p> <p>Somme en toutes lettres : _____</p> <p>Date du versement ou du don : _____</p> <p>Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article (3) : <input type="checkbox"/> 200 du CGI <input type="checkbox"/> 238 bis du CGI <input type="checkbox"/> 978 du CGI</p> <p>Forme du don :</p> <p><input type="checkbox"/> Acte authentique <input type="checkbox"/> Acte sous seing privé <input type="checkbox"/> Déclaration de don manuel <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Nature du don :</p> <p><input type="checkbox"/> Numéroté <input type="checkbox"/> Timbre de société cotée <input type="checkbox"/> Autres (4)</p> <p>En cas de don en numéraire, mode de versement du don :</p> <p><input type="checkbox"/> Remise d'espèces <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Virement, prélèvement, carte bancaire</p> <p>Date et signature : _____</p>
--	--

Les Vieilles Crosses DK étant une association « Loi 1901 », toute somme versée aux vieilles Crosses de Dunkerque dans le cadre d'un partenariat sera déductible d'impôts à hauteur de 60% pour les entreprises (66% pour les particuliers)

Exemples de déductions d'impôts / entreprise:

Montant du mécénat	Part déductible d'impôts	Solde restant
1000 €	600€	400€
800€	480€	320€
600€	360€	280€
500€	300€	200€
400€	240€	160€
300€	180€	120€

CONTACT

Frantz Dewolf

Président de l'association

Vieilles.crosses.dk@gmail.com



Devenez partenaire des Vieilles Crosses

Par votre action de mécénat, vous contribuez à la vie de notre association

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 60% du total de votre don !
(66% pour un particulier)

Entreprise, particuliers, Licenciés, amis ou Anonymes,
On compte sur vous !!!

N'hésitez pas et contactez nous